

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 59

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 12 décembre 2024.

Monsieur Philippe POUPARD est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne		Absente		BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier				GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCQ	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent		CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Sandrine PETIT			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle		Absente				
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent				
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédict		Absente				
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara			Pouvoir à Béatrice MARTIN			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno		Absent		MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			OJIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent		LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent		GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony			Pouvoir à Kevin DEWAELE	SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard		Absent		SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne			Pouvoir à Gérard KEPA			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie	Présent					
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis				PIERRE	Pascal	Présent
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe		Absent		LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette		Absente		CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel		Absent		SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

CADRE DE VIE - HABITAT - AVENANT OPAH AVEC L'ANAH

Les objectifs initiaux de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) inscrits dans la convention signée avec l'ANAH ont été dépassés.

Afin de poursuivre la dynamique engagée, il est proposé à la Communauté de communes d'augmenter les objectifs quantitatifs de l'OPAH principalement sur les volets adaptation au vieillissement et au handicap et rénovation des logements du parc locatif privé.

En conséquence, un avenant n°1 est nécessaire qui a pour objet :

- l'augmentation des objectifs de l'année 2024. Il permettra de ne pas bloquer les propriétaires souhaitant engager des travaux. Il est convenu avec la collectivité de revoir également les objectifs pour 2025 et 2026 après validation des budgets dans le 1er semestre 2025 ;
- de préciser l'accès aux subventions des villes de Falaise et de Potigny ;
- de revoir la liste des copropriétés identifiées dans le cadre de la mission d'accompagnement et structuration. Cette liste est également amenée à être modifiée au fur et mesure du travail partenarial avec la CDC du Pays de Falaise et la ville de Falaise.

→ Concernant les objectifs globaux de la convention, le tableau ci-après rappelle ces objectifs et les propositions d'évolution figurent en bleu

	Année 2023 (Partielle)	Année 2024	Année 2025	Année 2026 (Partielle)	TOTAL
Logements de propriétaires occupants	23	98	88	46	255
Dont travaux de lutte contre la précarité énergétique	15	55	55	30	155
Dont aide pour l'autonomie de la personne	7	40	25	13	85
Dont logements indignes ou très dégradés	1	3	8	3	15
Logements de propriétaires bailleurs	1	10	5	3	19
Dont amélioration de la performance énergétique	1	4	2	1	8
Dont travaux lourds	0	3	2	1	6
Dont réhabilitation d'un logement dégradé/procédure RSD	0	3	1	1	5
Logements traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires	2	3	4	6	15

→ Concernant l'accès aux subventions des villes de Falaise et de Potigny, les évolutions sont les suivantes :

La commune de Falaise abonde les aides de l'ANAH sur les sujets suivants :

- ✓ Pour les propriétaires occupants
- ✓ Une subvention de 500 € pour 15 projets autonomie ;

- ✓ Une subvention de 1 000 € pour 5 projets de rénovation lourde de logements moyennement dégradés ou très dégradés. (indice de dégradation ≥ 0.35)
- ✓ Pour les propriétaires bailleurs
- ✓ Une subvention de 2 000 € pour 2 projets de rénovation de logements moyennement dégradés au sens de l'ANAH (indice de dégradation entre 0.35 et 0.55) ;
- ✓ Une subvention de 3 000 € pour 2 projets de rénovation lourde de logements très dégradés au sens de l'ANAH ; (indice de dégradation ≥ 0.55)

La commune de Potigny accorde :

- ✓ Une prime de 800 € pour tout porteur de projet autonomie (5 dossiers prévus) ;
- ✓ Une prime de 200 € pour tout porteur de projet aux ressources modestes ou très modestes réalisant des travaux d'amélioration des performances énergétiques éligibles aux aides de Ma Prime Renov Parcours Accompagné de l'ANAH (10 dossiers prévus) ;
- ✓ Une prime de 400 € pour tout porteur de projet réalisant des travaux de rénovation de façade incluant une isolation des murs (5 dossiers prévus)

Les primes seront rétroactives depuis le début de l'OPAH en cours.

Le Conseil communautaire

- Vu les articles L303-1 et R327 du Code de la Construction et de l'Habitat ;
- Vu les délibérations du conseil communautaire :
 - ✓ N°142/2022 du 15 décembre 2022 approuvant la réalisation d'une OPAH classique sur le territoire, les objectifs quantitatifs et qualitatifs à atteindre et la signature d'une convention avec l'ANAH ;
 - ✓ N°104/2023 du 23 novembre 2023 approuvant les modalités d'attribution des subventions ;
 - ✓ N°105/2023 du 23 novembre 2023 approuvant la conclusion d'une convention avec la ville de Falaise pour définir les modalités de remboursement des sommes engagées pour la réalisation de la mission OPAH liée aux copropriétés sur la commune de Falaise ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 5 décembre 2024 ;
- Considérant l'intérêt de poursuivre la dynamique engagée de cette opération OPAH dont les objectifs sont dépassés ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 64
	Pour : 64
	Contre : 0

➤ APPROUVE

- l'augmentation des objectifs quantitatifs de l'OPAH tels que présentée supra ;
- la conclusion d'un avenant n°1 à la convention OPAH avec l'ANAH intégrant ces modifications ;

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer l'avenant correspondant ainsi que tout document utile relatif à ce dossier ;

➤ **S'ENGAGE** à imputer les dépenses correspondantes au budget principal de l'exercice concerné.

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le : 20/12/2024

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 014-241400514-20241219-141_2024-DE

Le Président

Jean-Philippe MESNIL

Et de la publication électronique le : 30/12/2024

